

Image not found or type unknown



Loyer au proprata pour le mois de fevrier 2017

Par **dauphin chantal**, le **25/03/2017** à **13:44**

est-il légal de faire payer au locataire qui signe son bail le 27 février 2017, 4 jours sur ce mois?

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention...